

## Energie (consommation énergétique)

*Votre influence sur le domaine de la consommation énergétique est probablement limitée. Si vous pouvez toutefois exercer une quelconque influence sur ce domaine, vous trouverez ci-dessous quelques recommandations qui vous permettront de réduire la consommation énergétique ou de compenser ses conséquences.*

- Cette aide de travail est une liste de contrôle pour les organisateurs de manifestations. Les cases indiquent les mesures qui doivent être appliquées en priorité.

### 1. Une attitude économique avec l'énergie

- Chauffez ou refroidissez les pièces avec modération.**

Adaptez la climatisation et le chauffage aux besoins réels de la manifestation. En règle générale, une température ambiante de 20°C est suffisante. Lorsqu'il s'agit de refroidir, ne pas descendre à plus de 6 degrés en dessous de la température extérieure.

- Aménagez des zones non fumeur. A l'intérieur, la fumée doit être totalement bannie.**

Il s'agit ici principalement de questions énergétiques. En interdisant de fumer à l'intérieur, il est moins nécessaire d'aérer, ce qui permet d'économiser de l'énergie. Swiss Olympic s'engage dans le domaine du sport sans fumée. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur le site : [www.sportrauchfrei.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-1854/](http://www.sportrauchfrei.ch/fr/desktopdefault.aspx/tabid-1854/)

- Veillez à ce que la température ambiante soit diminuée pendant la nuit et lorsque l'installation n'est pas utilisée.**

### 2. Emissions de CO<sub>2</sub>

- Compensez les émissions de CO<sub>2</sub> de la manifestation en soutenant un projet de protection du climat.**

[www.myclimate.ch/index.php?m=offers&um=neutral&uum=event](http://www.myclimate.ch/index.php?m=offers&um=neutral&uum=event) (en allemand)

### 3. Communication

Avec une courte formation, sensibilisez les responsables de domaine aux thèmes de la consommation d'énergie.

### 4. Conseils

En vue de la manifestation, discutez d'éventuelles mesures relatives à l'économie d'énergie et à la réduction des coûts avec les responsables suivants : services cantonaux et communaux d'information sur l'énergie, propriétaire et exploitant de l'installation sportive, entreprises d'alimentation en énergie (par ex. centrale à gaz ou électrique). [www.infoenergie.ch](http://www.infoenergie.ch) (en allemand).